

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ 2022

Environnement, social et gouvernance



Nous planifions et construisons pour un avenir meilleur.

En tant que société d'ingénierie et de planification, Gruner dispose d'une offre de services complète pour les maîtres d'ouvrage privés et publics. Dans les domaines Bâtiments, Infrastructure et Énergie, Gruner conseille et soutient ses clients de la planification stratégique à la gestion des bâtiments et des infrastructures, en passant par la mise en service. Nous nous distinguons par nos compétences, notre savoir-faire technique et nos nombreuses années d'expérience dans la prise en charge de projets de construction complexes. Gruner – Un plan qui joue.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Gruner a fêté en 2022 le 160^e anniversaire de sa création. C'est dire que l'économie durable fait partie de l'ADN de l'entreprise. Les thèmes environnementaux sont eux aussi profondément ancrés chez Gruner : depuis plus de 100 ans, nous œuvrons dans le secteur de l'énergie hydraulique et dans d'autres formes de production et de distribution d'énergie à faibles émissions. Par ailleurs, dans les projets de construction d'infrastructures et de bâtiments, la sobriété dans l'utilisation des ressources, les méthodes innovantes pour éviter les émissions ou la rénovation plutôt que la construction neuve ont depuis toujours été une dimension importante de notre activité. Très tôt, en 1980, Gruner a en outre établi le département « Environnement, écologie », qui a regroupé les services de suivi environnemental de la construction et les concepts environnementaux.



OLIVIER AEBI
CEO Gruner

Nous ne voulons et ne pouvons évidemment pas nous reposer sur nos lauriers. Le secteur de la construction demeure l'un des plus polluants au monde. Et personne ne peut nier que le changement climatique n'est pas un phénomène à venir, mais qu'il est déjà là. C'est pourquoi non seulement nous assumons nos responsabilités en tant qu'entreprise de planification et d'ingénierie dans le cadre de nos projets, mais nous nous imposons à nous-mêmes en interne des obligations : comment pouvons-nous ménager autant que possible les ressources dans nos activités ? Comment pouvons-nous remplir notre devoir de protection en tant qu'employeur ? Et comment pouvons-nous organiser nos structures de manière à ce que nos actions soient toujours compréhensibles et équitables ? Autant de questions que nous nous posons constamment dans notre quotidien, afin de nous développer durablement et de pouvoir fêter encore de nombreux beaux anniversaires.

L'année dernière, Gruner a pris de nouvelles mesures pour devenir une entreprise plus respectueuse de l'environnement, plus attractive et plus juste. En 2022,

Gruner a mis en œuvre, parmi beaucoup d'autres, les mesures suivantes pour atteindre ses objectifs à long terme :

- > Tous les sites fonctionnent à l'électricité verte, le groupe de serveurs ICT est alimenté par sa propre énergie photovoltaïque.
- > Gruner a doublé le nombre de véhicules électriques dans son parc automobile.

> La responsable des RH, Monica Schneider, a rejoint la direction de l'entreprise en vue de mieux relier les questions RH aux autres initiatives stratégiques.

Notre IMS (Integrated Management System, système de gestion intégré) représente tous nos processus et regroupe ainsi toutes les initiatives visant à améliorer les performances de Gruner, y compris dans les domaines de l'environnement, du social, de la gestion des risques et de la qualité. Ce système est actuellement en cours de transforma-

tion et d'extension. En outre, nous visons à obtenir pour l'entreprise tout entière, en plus des certifications ISO actuelles 9001:2015 et 14001:2015, la certification dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001:2018), que possèdent déjà certains secteurs de l'entreprise.

Depuis longtemps, Gruner publie chaque année un rapport sur les thèmes ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans un rapport interne complet. Pour la première fois, un rapport public sur la durabilité est disponible pour les années 2022/23. Il résume les principales déclarations et conclusions. Nous espérons qu'après sa lecture, vous pourrez vous faire une idée de nos efforts, même si nous pouvons et voulons encore exploiter davantage notre potentiel. En effet, dans ce domaine si important, il nous semble qu'il est bon de mettre en lumière les progrès réalisés.

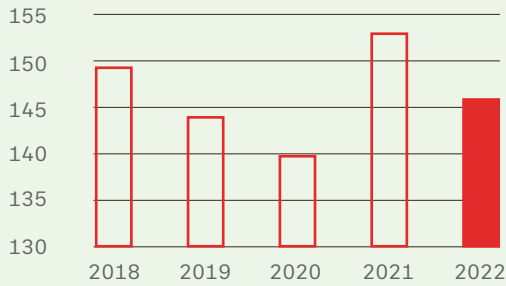
Cordialement vôtre

Olivier Aebi

CHIFFRE D'AFFAIRES

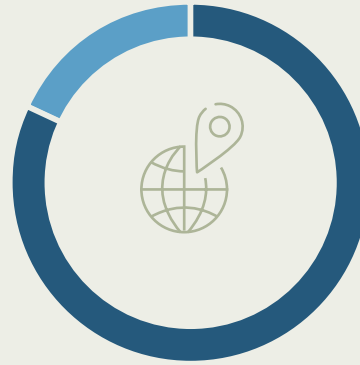
146,1 millions CHF

en millions CHF



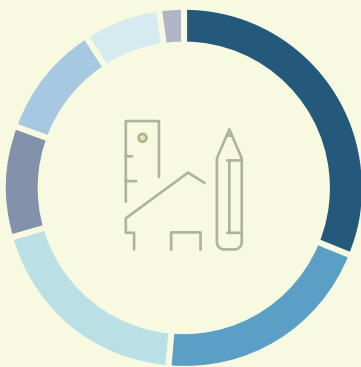
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ

en %



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR COMPÉTENCES

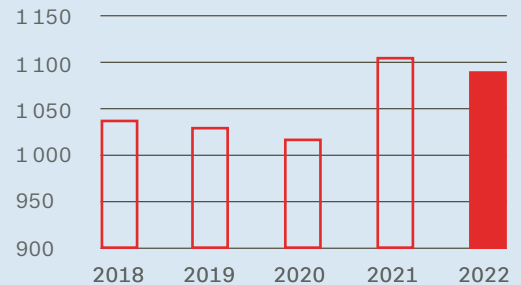
en %



- 31% Infrastructure, Planification spatiale
- 20% Structures, Géotechnique
- 19% Énergie
- 11% Technique du bâtiment
- 10% Protection incendie, Sécurité
- 7% Planification générale
- 2% Environnement

COLLABORATEURS

1 083



PROPORTION DE COLLABORATEURS

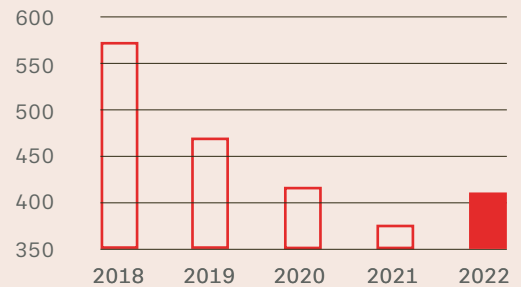
en %



- 27% Femmes
- 73% Hommes

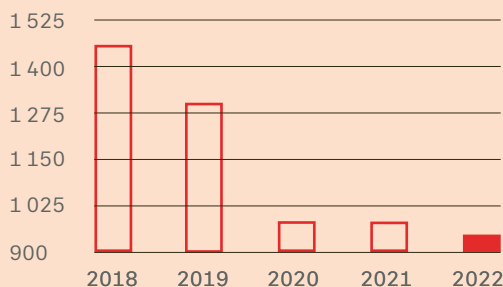
ÉMISSIONS DE CO₂ EN TONNES

-22 % sur 5 ans



CONSOMMATION DE CHALEUR EN MWh

-34 % sur 5 ans



ÉMISSIONS DE CO₂ PAR TYPE D'ÉNERGIE

en %



- 50% Mobilité
- 31% Chaleur
- 19% Électricité

L'approche de Gruner en matière d'économie responsable

Gruner est une entreprise d'ingénierie et de planification leader, détenue par les familles fondatrices et les employés, dont le siège est à Bâle, en Suisse, et qui propose une offre de services complète aux maîtres d'ouvrage privés et publics. Dans les Domaines des bâtiments, des infrastructures et de l'énergie, Gruner conseille et soutient ses clients de la planification stratégique à la mise en service et à la gestion des bâtiments et des infrastructures.

Le secteur du bâtiment, autrement dit la construction, l'exploitation et la démolition de bâtiments et d'infrastructures, est responsable, selon un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement publié en 2020, de près de 40 % des émissions mondiales de CO₂. De plus, le secteur du bâtiment est un grand consommateur de ressources non renouvelables, ce qui a un impact également sur la production d'énergie. Il joue donc un rôle majeur dans le changement climatique. En tant qu'entreprise active dans ce secteur, Gruner a donc également une mission sociale en ce qui concerne l'environnement et le climat. La vision « Construire et bâtir pour un avenir meilleur » reflète l'exigence que Gruner a pour elle-même en tant qu'entreprise et pour ses projets. Gruner encourage l'utilisation de matériaux durables, de processus propres à préserver les ressources, de techniques de construction efficaces ainsi que l'assainissement, la réutilisation et le recyclage dans la construction.

Depuis des décennies, Gruner propose également des services environnementaux ciblés en interne. Il est de la sorte possible de recourir à ce savoir-faire dans tous les projets. Un atout particulier est que tout ce que Gruner développe au niveau conceptuel peut également être mis en œuvre au niveau de la planification. C'est ce qui distingue l'entreprise des pures sociétés de conseil en environnement et en durabilité. En outre, Gruner a mis en place en 2021 le « Centre de compétence durabilité », qui regroupe les compétences existantes en matière de durabilité, les renforce et clarifie la manière dont elles peuvent être utilisées dans le cadre des différents projets. C'est ici que convergent les connaissances spécialisées en matière de planification et de construction durables et de développement de solutions énergétiques innovantes et durables, qu'a lieu un échange permanent de connaissances et qui sont mis à disposition des interlocuteurs pour tous les domaines de la durabilité. Nos propres développements innovants, tels que « Early Stage Design », « Gruner ReUse » ou « sustbl », qui seront lancés sur le marché cette année, se mesurent de manière ciblée avec la question de la durabilité dans la construction. Dans tous les domaines, Gruner s'intéresse aux conséquences

de la construction sur la société, l'économie et l'environnement. Par exemple, Gruner est connu dans le monde entier pour l'énergie hydraulique du fait de son activité dans le secteur des barrages. D'une part, il s'agit là d'une forme d'énergie à long terme – et donc durable – et neutre en termes de CO₂ dans le cadre de l'exploitation. D'autre part, un nouveau barrage modifie l'environnement et peut donc avoir un impact négatif sur les habitants locaux et leur cadre de vie. Afin de trouver une solution appropriée et durable pour toutes les parties concernées, la durabilité doit être prise en compte dès le début du projet comme partie intégrante de celui-ci. De même, les risques liés au respect des lois ou à la corruption sont étudiés en détail lors de l'évaluation de nouveaux mandats et projets.

Les exigences des clients sont également de plus en plus nombreuses. Les sociétés cotées en bourse, notamment, qui possèdent un important portefeuille immobilier, doivent aujourd'hui remplir des critères de durabilité afin d'obtenir une bonne notation, qui a également un effet positif sur le cours des actions et l'intérêt des investisseurs. Nous avons le savoir-faire nécessaire pour proposer à de tels clients des solutions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie grise liées à l'activité de construction. Le droit de l'environnement, le droit de la concurrence et le droit du travail permettent en outre de définir des conditions-cadres pour un comportement écologique, économique et social. Dans le domaine de la conformité, la responsabilité sociale de l'entreprise exige que Gruner réponde aux attentes de ses parties prenantes et de la société en général et se comporte de manière durable.

Enfin, l'entreprise fait partie de nombreuses communautés d'ingénieurs et est membre de plus de 140 associations et fédérations. Grâce à ce réseau, les employés de Gruner assurent l'échange dans et hors de la branche et montrent leur engagement dans les thèmes importants pour l'entreprise et pour la société en général. Les employés de Gruner forment la relève dans différentes hautes écoles, décrochent des prix pour des travaux de fin d'études exceptionnels et travaillent dans la recherche.

Donner l'exemple

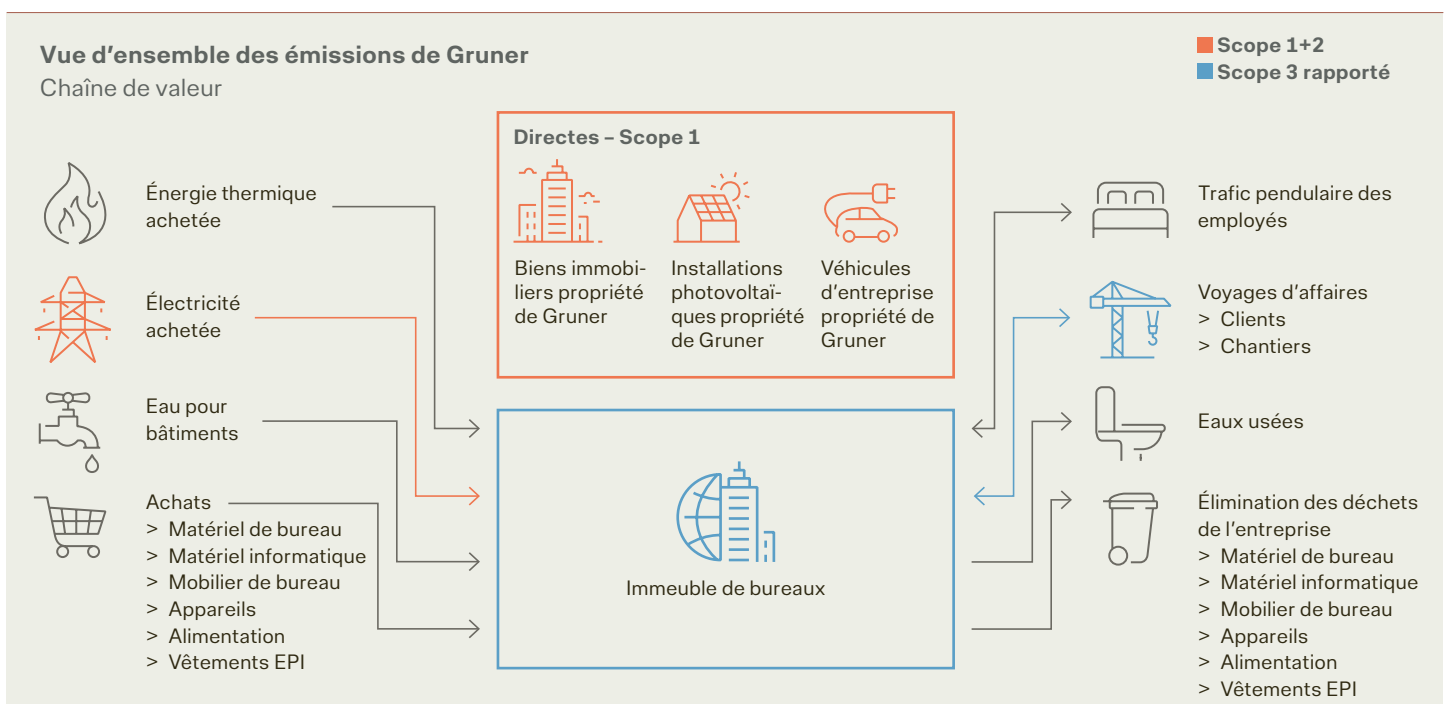
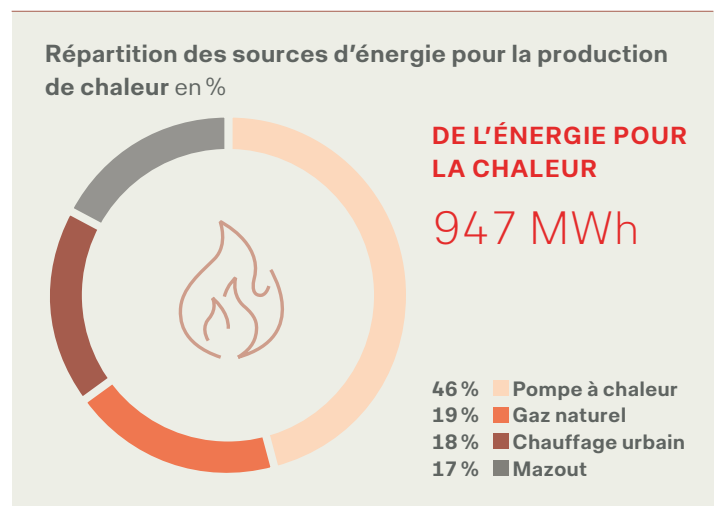
Grâce à ses services, Gruner peut, ainsi que cela a été décrit plus haut, avoir une influence décisive sur la durabilité de l'environnement construit. Cependant, Gruner veut aussi être un modèle en tant qu'entreprise. Dans ses processus, sur tous les sites et en matière de déplacements, l'entreprise cherche donc continuellement des moyens de réduire les émissions et de ménager les ressources.

En 2022, la pandémie de coronavirus s'est lentement calmée sur nos principaux marchés et l'année 2022 peut pratiquement être considérée comme « normale » en termes de lieu de travail, de télétravail et de déplacements. Les nouveaux sites de Zollikofen et de Lucerne sont pris en compte dans le calcul des indicateurs environnementaux. Cela se traduit par une forte augmentation de la mobilité et une consommation d'électricité qui n'a que légèrement diminué. L'espace nécessaire par employé reste stable à environ 17 m². Environ 20 % des postes de travail ne sont pas occupés à temps plein.

Avec de nouveaux modèles de travail ainsi que des efforts supplémentaires pour réduire la mobilité au moyen de véhicules à moteur à combustion, Gruner fera des efforts supplémentaires pour assumer sa responsabilité envers la société dans son ensemble.

Chaleur

La consommation de chaleur a baissé de 3,5 % pour atteindre 947 MWh, malgré des surfaces de bureaux supplémentaires entièrement consolidées pour la première fois à Zollikofen et Lucerne. Le déménagement à Saint-Gall et les nouveaux locaux de Renens, désormais entièrement comptabilisés, ont permis de réaliser de grandes économies, 83 % dans le cas de Renens ! Vu



que Gruner ne possède que trois bâtiments, les possibilités de réduire la consommation sont limitées. Cependant, la stratégie de Gruner est que les nouveaux locaux soient toujours plus économes en ressources dans leur utilisation (meilleure isolation, absence de chauffage fossile, utilisation plus efficace des surfaces, etc.). La consommation de chaleur par poste de travail a été réduite de 9,3%. Actuellement, 63% de la chaleur est produite par des sources d'énergie non fossiles et renouvelables, contre 57% l'année précédente.

Électricité

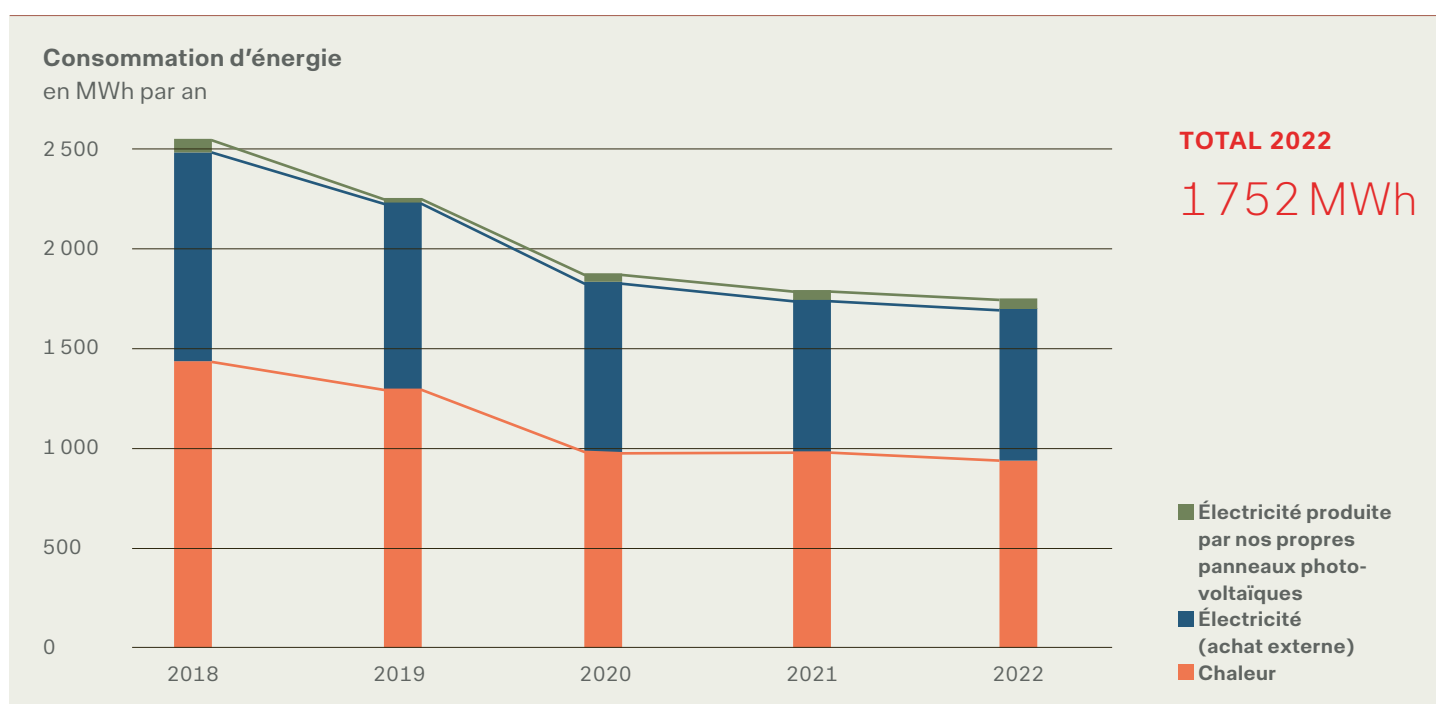
Gruner a consommé 806 MWh d'électricité l'année dernière. Cela correspond à une baisse de 1,7% par rapport à l'année précédente. Si l'on ramène la consommation aux postes de travail, elle a baissé de 7,7%. Grâce aux déménagements à Saint-Gall et à Renens, Gruner achète désormais de l'écocourant sur tous ses sites. Les installations photovoltaïques de Köniz et d'Oberwil contribuent à hauteur de 6,1% à la consommation d'électricité de Gruner. Les panneaux solaires installés sur le toit du bâtiment de Gruner à Bâle ne contribuent pas à la consommation de Gruner.

Diverses mesures visant à économiser l'électricité ont été adoptées au début de l'année 2023. Ainsi, les détecteurs de mouve-

ment dans les cages d'escalier et les entrepôts seront réglés sur une durée plus courte dans la mesure du possible. Sur tous les sites, des panneaux indiquant d'éteindre les lumières, les appareils, les machines à café, les imprimantes, etc. ont été installés dans les salles de réunion et les kitchenettes. Actuellement, tous les postes de travail sont équipés de « souris à économie d'énergie », qui permettent de débrancher facilement les appareils en veille tels que les écouteurs, les moniteurs, etc. Les lampadaires des bureaux en Suisse font l'objet d'une rénovation énergétique, autrement dit ils sont transformés afin de pouvoir fonctionner au moyen de LED.

Mobilité

Gruner encourage l'usage des transports publics et incite ses employés à les utiliser chaque fois que cela est possible. Pour ce faire, les employés en Suisse reçoivent par exemple un chèque REKA. Selon le rapport d'émissions des CFF, Gruner a ainsi évité en 2022 l'émission de 118 tonnes de CO₂, ce qui représente la quatrième augmentation annuelle consécutive. L'entreprise se propose de réduire les émissions de son propre parc de véhicules par la poursuite du développement de l'e-mobilité. En 2022, Gruner a fait l'acquisition de vélos électriques supplémentaires et a plus que doublé le nombre de voitures électriques, qui sont pas-



sées de cinq à onze. Parallèlement, des stations de recharge électrique supplémentaires ont été installées sur des grands sites.

Les valeurs absolues d'émission ont toutefois augmenté au cours de l'année. Cela est dû d'une part à la levée à grande échelle des mesures liées au coronavirus et d'autre part à une nouvelle méthode de calcul. Au total, 1,51 million de km ont été enregistrés en 2022, contre 1,23 million de km l'année précédente, ce qui correspond à une augmentation de 23 %.

Émissions de CO₂

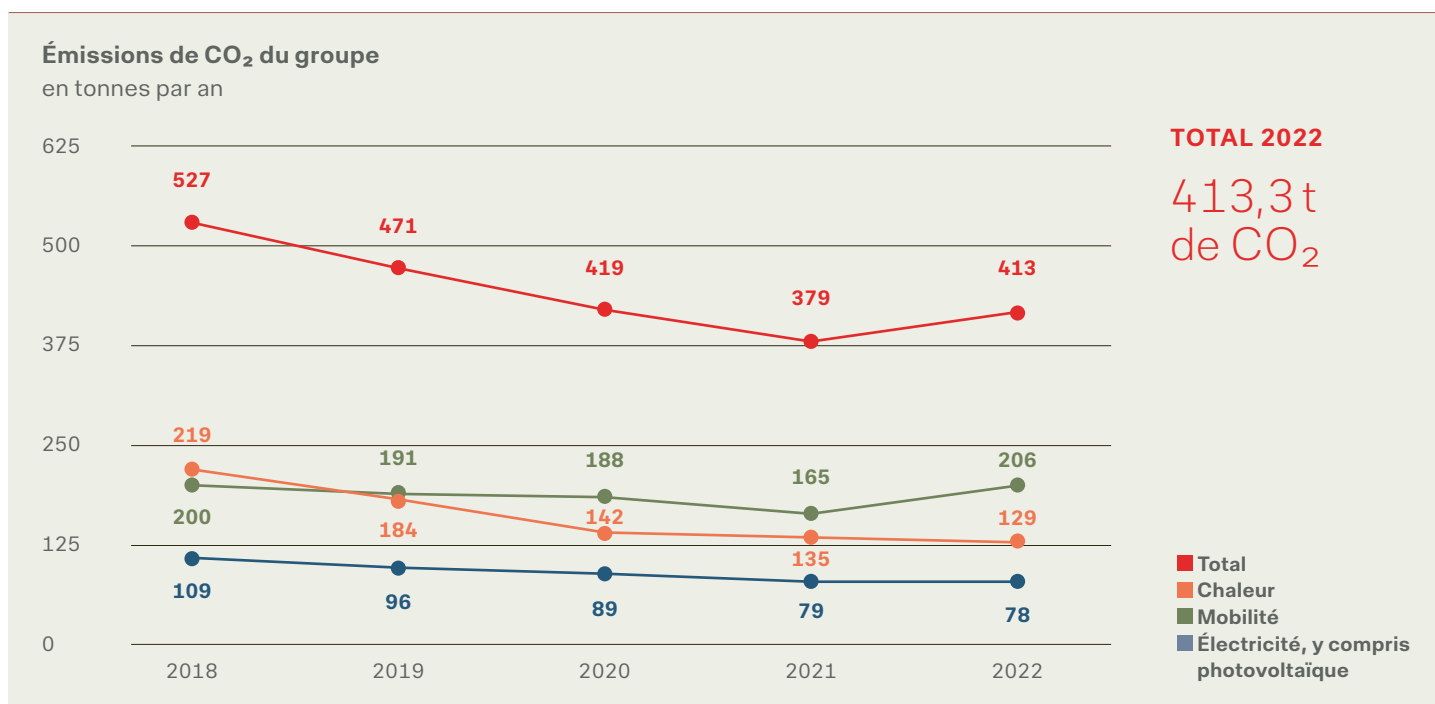
Au total, les émissions de CO₂ ont augmenté de 9 % en 2022 pour atteindre 413,3 tonnes. Alors que les émissions liées aux transports ont augmenté d'un quart, les émissions liées à la production de chaleur et à la production d'électricité ont diminué de 4 % et de 1 % respectivement.

Considérés sur les cinq dernières années, les chiffres montrent que l'effet recherché a été atteint : les émissions de CO₂ ont globalement diminué de 22 % sur cette période. Depuis 2018, les émissions de CO₂ liées à la production de chaleur ont diminué de 41 % et celles liées à la production d'électricité de 27 %, tandis que les émissions liées à la mobilité ont augmenté de 3 %. Dans ce

domaine, Gruner doit en faire encore davantage malgré les efforts consentis jusqu'à présent.

Autres mesures

Gruner a mis en place d'autres mesures, petites et grandes, pour réduire durablement la pollution de l'environnement. Dans tous les immeubles de bureaux, les déchets sont systématiquement triés. Les emballages des fournisseurs sont retournés sans exception et les consommables sont éliminés de manière appropriée. Les matériels qui ne sont plus utilisés (meubles, ordinateurs, etc.) sont systématiquement vendus de façon à permettre leur réutilisation.



La voie vers l'« Employer of Choice »

Conformément à sa position sur le marché, à sa stratégie et à son ambition de répondre aux besoins actuels et futurs des clients et des constructeurs, Gruner veut se positionner comme « Employer of Choice » – pour les nouveaux employés tout comme pour les employés actuels. En 2022, deux démarches ont été entreprises en ce sens. La directrice des ressources humaines, Monica Schneider, est depuis janvier 2022 membre de la direction de Gruner. Et le thème des employés est depuis juin de l'année dernière l'une des quatre orientations stratégiques de Gruner. C'est à partir de cette orientation que différentes mesures sont actuellement développées et mises en œuvre : de la gestion des talents au développement de l'employer branding en passant par le recrutement. En outre, l'offre de formation continue est actuellement améliorée et étendue. Ainsi, Gruner contribue au bien-être de ses employés et se positionne dans le cadre de la concurrence visant à attirer les meilleurs personnels spécialisés.

En vue d'augmenter le nombre de femmes dans la branche et dans l'entreprise, Gruner soutient différentes initiatives dans toute la Suisse et encourage individuellement les employées. Une initiative visant à mieux mettre en réseau les femmes au sein de Gruner, dénommée « Future Women », est en cours de planification.

Gruner s'engage clairement en faveur d'un climat de travail respectueux de la protection de l'intégrité personnelle et exempt de discrimination, de harcèlement sexuel, de violence ainsi que de mobbing. En 2022, une campagne de grande envergure a donc été lancée avec un soutien externe à tous les niveaux hiérarchiques pour sensibiliser à ces thèmes. Et des processus clairs ont été définis en cas de soupçon. Ce n'est que dans une atmosphère empreinte de respect et de tolérance que les employés peuvent s'épanouir librement.

De manière générale, Gruner mise sur le bien-être de ses employés. Ainsi, Gruner entretient un partenariat institutionnalisé avec l'entreprise de conseil MOVIS, qui soutient les employés en cas de besoin. De même, Gruner assure des plateformes pour des initiatives sportives individuelles. Et 80 % des postes de travail de Gruner sont équipés de tables réglables en hauteur pour plus de mouvement et une meilleure ergonomie.

Dans une entreprise de conseil en construction, la sécurité au travail joue également un rôle. Des conseillers externes contrôlent régulièrement nos processus. La flexibilité du travail peut aussi contribuer au bien-être : Gruner pratique le temps de travail annuel et dispose de réglementations généreuses en matière de télétravail et de congés sabbatiques.

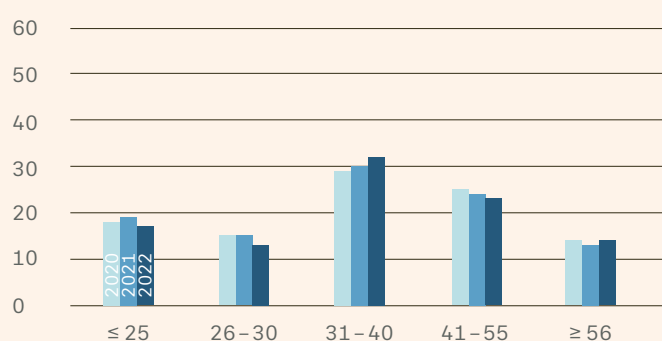
En matière de rémunération, Gruner s'aligne sur des références établies et garantit l'équité au sein de l'entreprise grâce à un modèle standardisé. Chaque année, un rapport sur les différences salariales potentielles entre les employés féminins et masculins est établi et audité par la société de révision. Les contributions de l'entreprise aux assurances sociales et à la prévoyance vont bien au-delà du minimum légal ; il en va de même pour les congés de maternité et de paternité. Pour l'allocation de maternité, le droit chez Gruner est de 100 % du dernier salaire gagné pendant quatre mois. L'obligation légale est de 80 % du dernier salaire perçu pendant 14 semaines. Les pères ont droit à 15 jours de congé de paternité payé. Ils peuvent prendre ce congé pendant trois semaines d'affilée ou en jours isolés dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. L'allocation de paternité s'élève à 100 % du salaire gagné avant la naissance. L'obligation légale est de 10 jours avec un maintien du salaire à 80 %.

Gruner veut continuer à s'améliorer dans les domaines sociaux et mène tous les deux ans une enquête auprès de ses employés. En automne 2022, les résultats étaient globalement similaires à ceux de 2020 et le sentiment d'appartenance et la satisfaction des employés dans leurs Business Units respectives étaient très élevés. Il y a toutefois encore du potentiel d'amélioration en matière de collaboration, de processus de changement et de communication de la stratégie. En effet, après une phase de forte croissance, Gruner se réorganise depuis 2019 : nouvelle organisation du management, infrastructure IT commune moderne et nouvelle réorganisation juridique. Dans ce vaste changement, les employés peuvent également compter sur la commission du personnel de Gruner, qui discute régulièrement des préoccupations des employés avec le CEO et avec la responsable des RH.

Gruner vit des compétences de ses employés. Il est donc important d'avoir un concept de formation et de perfectionnement complet. Celui-ci commence par le règlement du personnel, qui prévoit trois jours de formation continue par an et par employé. En outre, Gruner propose en interne des cours sur mesure dans le domaine de spécialité direct, par exemple des cours de direction de projet ou des cours sur le BIM. Pour la formation professionnelle continue externe individuelle, Gruner dispose de prestations de soutien généreuses. Gruner a en outre introduit un processus de gestion des talents standardisé à l'échelle de l'entreprise. L'objectif est de promouvoir les employés existants et de trouver systématiquement, dans la mesure du possible, des solutions de succession internes.

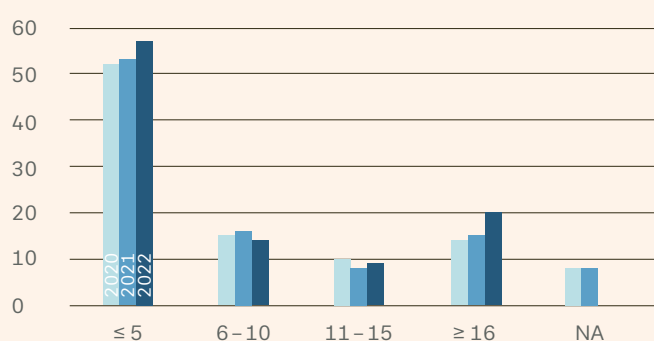
Structure d'âge

en %



Années chez Gruner

en %



Proportion de collaborateurs

Au 31.12.2022

	Unité	2020	2021	2022
Collaborateurs	Nombre	1 018	1 104	1 083
ETP	Nombre	884	963	947
Personnel féminin	% (FTE)	26	27	27
Postes de direction	Nombre	115	103	91
Postes de direction féminins	%	3	10	13
Temps partiel (<80%)	%	16	16	17
Apprenti(e)s, stagiaires	Nombre	80	94	78
	%	9	10	8
Nationalités	Nombre	49	38	40
Nombre d'heures de formation continue par employé(e)	Nombre	15,2	16,5	19,2

L'intégrité en action

Le succès de Gruner ne dépend pas seulement de ses prestations, mais aussi essentiellement de la manière dont celles-ci sont fournies. Dans le secteur de la construction, le long terme est important et la confiance est un pilier essentiel pour des relations clients et des solutions de construction efficaces et durables. La condition pour assurer le succès à long terme de l'entreprise est donc l'intégrité professionnelle et personnelle des employés ainsi que des bases et des processus clairs.

Code of Conduct

Gruner a un code de conduite qui est obligatoire pour tous les employés de Gruner et qui est basé sur les trois principes suivants :

- > Intégrité professionnelle et qualité des prestations
- > Respect des lois
- > Développement durable

Le code de conduite comprend également des instructions sur la manière d'agir en cas de comportement fautif présumé, afin qu'il puisse avoir un impact dans les affaires quotidiennes.

Dès le processus d'offre, les chefs de projet ont pour consigne d'identifier les risques commerciaux, d'évaluer les conséquences sociales et environnementales et de garantir une action éthique et conforme à la loi. Et ces tâches font naturellement partie des tâches quotidiennes pendant un projet.

Gestion des risques

Penser et agir en fonction des risques est l'un des principes fondamentaux de Gruner. Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles directives de révision au 1er janvier 2008, l'entreprise a regroupé ses processus, ses règles et ses contrôles visant à assurer le respect des directives et à prévenir les dommages sous l'égide d'un système de contrôle interne (SCI). Celui-ci a été développé en 2022 – et il est séparé du processus de gestion des risques, qui sera davantage intégré au cœur de métier à partir de 2023.

Les risques sont subdivisés en risques liés à l'environnement commercial, risques stratégiques, risques opérationnels, risques environnementaux, risques sociaux et sociétaux, risques de gouvernance et risques financiers. Les risques sont évalués en permanence sur la base de critères définis (impact, probabilité d'occurrence) et des activités de contrôle sont menées en permanence pour vérifier l'efficacité des mesures définies (carte des risques).

Notre activité a une forte dimension locale. Les activités de gestion des risques sont donc menées à tous les niveaux de l'organisation. Grâce à une approche « top-down » et « bottom-up », tous les secteurs d'activité identifient les principaux risques pour nos activités. Les risques sont identifiés et évalués en fonction de leur impact et de leur probabilité. Les risques élevés sont analysés plus en détail et des mesures sont définies pour minimiser leur impact.

Un rapport annuel récapitulatif destiné au conseil d'administration de Gruner clôt le cycle annuel des risques. Les processus relatifs aux risques et au SCI sont intégrés dans le système de gestion de Gruner et contribuent à minimiser les risques.



Gruner en Suisse

www.gruner.ch

Aarau, Appenzell, Bâle, Berneck,
Brugg, Degersheim, Flawil,
Fribourg, Köniz, Lucerne, Martigny,
Oberwil BL, Renens VD,
Rodersdorf, Roggwil TG, Saint-Gall,
Stein AG, Teufen, Wil SG, Zollikofen,
Zoug, Zurich



**Gruner en Allemagne et
en Autriche**

www.gruner-deutschland.de

Berlin, Cologne, Dernbach,
Hambourg, Leipzig, Munich,
Stuttgart, Vienne



Gruner International

www.gruner.ch

Ankara (Turquie),
Belgrade (Serbie),
Tbilissi (Géorgie)

MENTIONS LÉGALES

Rédaction Gruner Services AG
Mise en page Projektbüro Martin Tuch